

Onze ans d'activité de notre secours aux enfants

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

paroisse... de la paroisse du malade... et pas d'une autre...»

Or la paroisse était petite, les morts rares, et certainement aucun d'entr'eux n'eût consenti à échanger son âme sans démons contre la chemise sale du fils Duret.

On rentra donc bredouille.

La mère Duret me raconta l'histoire avec indignation et conclut:

«Docteur, ne pourriez-vous pas intervenir auprès de la voyante? Elle nous demande 98 fr. 50. C'est volé! Puisque ça n'a pas réussi... Vous êtes collègues: vous pourriez peut-être lui dire un mot, pour faire baisser son prix!»

— Ah, non! Le vin est tiré, il faut le boire. Vous avez pris conseil, il faut payer!»

La voyante n'aura jamais su que — pas autrement flatté — j'avais pris sa défense!

J'espérais un peu que d'avoir bu ce mauvais bouillon les aurait corrigés... Il n'en fut rien, hélas, et l'on continua de courir de mèges à rebouteur. Ma patience finit par se lasser. Je me brouillai avec la mère Duret, lui disant tout que brave femme. A quoi elle répondit que je parlais comme sa belle-mère: «Et vous savez, docteur, ma belle-mère était méchante; elle était aussi méchante qu'un homme!»

Durant un an ou deux, je ne vis plus mon malade. Mais un soir, à nuit tombante, voilà un

appel téléphonique: «Je vous en supplie, docteur, venez vite! Mon garçon vient fou!»

En effet, il était en plein délire, maîtrisé à grand peine par deux hommes. Il hurlait à tue-tête: «Si j'étais une hirondê-ê-elle, je ne serais pas pinson.» Ceci avec force vocalises, sur tous les tons, du trémolo de la chanteuse de café-concert aux sonorités graves d'un baryton. La mère Duret était scandalisée et lançait autour d'elle des regards courroucés.

Soudain m'apercevant, le malade cessa de hurler; saisissant ma main entre les deux siennes, il s'écria, tout attendri: «Ah, mon cher docteur! Ah, mon cher docteur», psalmodiant cela sur tous les tons aussi. Je réussis à le calmer et nous nous quittâmes les meilleurs amis du monde.

Peu de temps après, on le trouva mort à l'écurie, la face dans le fumier où il s'était étouffé pendant une crise. Cette fois, pour le dernier sommeil, la chemise du fils Duret entra dans un cercueil de la paroisse...

Quant à la mère Duret, lorsqu'elle mourut emportée par une attaque, le mari me communiqua son intention de faire brûler le corps. «Pourquoi?» demandai-je, étonné de cette mesure assez rare dans nos campagnes. Il rétorqua: «Je me suis décidé pour la crémation, c'est quand même plus sûr...»

Onze ans d'activité de notre Secours aux enfants

Enfants confiés à la Croix-Rouge suisse et accueillis dans des familles ou des homes en Suisse (novembre 1940 à fin décembre 1951):

Pays d'origine	1940—1950	1951	TOTAL	dont pré-tuberculeux en préventorium
Allemagne	29 230	—	29 230	} 2 094
do. (Réfugiés)	4 749	2 609	7 358	
Autriche	32 525	—	32 525	} 883
do. (Réfugiés)	561	992	1 553	
Belgique	5 641	—	5 641	250
Espagne (Réfugiés en France)	72	—	72	—
France	43 521	90	43 611	1 716
do. (De Belfort, Mulhouse et Montbéliard, septembre 1944 à janvier 1945)	24 198	—	24 198	—
Grande-Bretagne	1 799	120	1 919	462
Grèce (* Venant de France)	21 *	36	57	36
Hollande	9 794	—	9 794	276
Hongrie	6 109	—	6 109	258
Italie	4 478	25	4 503	176
do. (Du Val d'Ossola, octobre 1944)	1 387	—	1 387	—
Luxembourg	475	—	475	30
Pologne (Venant de Pologne, de France et d'Italie)	837	—	837	404
Tchécoslovaquie (Et Tchèques habitant la France)	1 276	—	1 276	99
Yougoslavie	677	—	677	25
Divers: Libérés des camps de concentration	257	—	257	—
	167 607	3 872	171 479	6 709